PaysanBreton
Hebdomadaire Technique Agricole

Date de génération de ce justificatif : 20/04/2025
Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure

HAYNA – Constitution de société

Référence : L012268

Départements de publication : Ille et Vilaine
Annonce légale publiée le 5 août 2022 sur paysan-breton.fr
Evènement(s) : Constitution de société

Par acte SSP du 18/07/2022, il a été constitué une SAS dénommée : HAYNA Siège social : 9 RUE DES MIMOSAS, 22250 LANRELAS Capital : 100€ Objet : Marchand de bien Président : M. YORAN LEMOINE, 9 RUE DES MIMOSAS, 22250 LANRELAS. Admissions aux assemblées et droits de vote : Tout Actionnaire est convoqué aux Assemblées. Chaque action donne droit à une voix. Clauses d'agréments : Actions librement cessibles entre associés uniquement. Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de SAINT-MALO

Consulter cette annonce en ligne